



Formulaire de divulgation d'un acte répréhensible

Selon la Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles

Remplir et imprimer le formulaire en fournissant toutes les informations à votre disposition. Envoyer à la personne responsable dans une enveloppe scellée portant la mention « Confidentiel » par la poste ou par courrier interne en adressant l'envoi à « Responsable du suivi des divulgations, Cégep de la Gaspésie et des Îles, 96, rue Jacques-Cartier, Gaspé (Québec) G4X 2S8 ».

IDENTIFICATION	
Prénom	Nom
Êtes-vous un membre du personnel du Cégep?	
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Sinon, prière de communiquer directement avec le Protecteur du Citoyen.	
Est membre du personnel toute personne à l'emploi du Cégep, qu'elle soit permanente ou occasionnelle, et qui en reçoit un traitement ou un salaire. Aux fins des présentes, les personnes qui participent à la mission du Cégep lorsqu'elles exercent une charge, une fonction, un travail ou une autre tâche non rémunérée pour le Cégep de la Gaspésie et des Îles sont également assimilées à des membres du personnel. Il pourrait notamment s'agir des membres du conseil d'administration, de bénévoles, de stagiaires ou de personnes siégeant à un comité du Cégep.	

COORDONNÉES POUR COMMUNICATION CONFIDENTIELLE	
Indiquez au moins une (1) façon de communiquer avec vous de façon confidentielle parmi les suivantes. À défaut, nous devons considérer votre dénonciation comme anonyme et la faire suivre au Protecteur du citoyen.	
Téléphone	Permission de laisser un message? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Courriel	
Adresse postale	

PARTICIPANT(E)S À L'ACTE RÉPRÉHENSIBLE			
Prénom	Nom	Titre	
Coordonnées			<input type="checkbox"/> Employé(e) du Cégep
Prénom	Nom	Titre	
Coordonnées			<input type="checkbox"/> Employé(e) du Cégep
Prénom	Nom	Titre	
Coordonnées			<input type="checkbox"/> Employé(e) du Cégep

DESCRIPTION DES FAITS
Décrivez les faits observés :
En quoi s'agit-il d'un acte répréhensible :

AUTRES INFORMATIONS

Éléments de preuve ou documents en votre possession, s'il y a lieu :

Démarches effectuées (gestionnaire, syndicat, membre du personnel) :

Craintes ou menaces de représailles :

Toute autre information utile au traitement de la divulgation :

Les présents renseignements ne seront accessibles qu'à la personne responsable du suivi des divulgations du Cégep et au personnel qu'elle s'adjoit, le cas échéant. Ces renseignements seront conservés de façon confidentielle et ne peuvent être utilisés et communiqués que conformément à la Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles (PROC-12).